
QUATRE ANNEES D'ENGAGEMENTS

Une force efficace pour tous les salariés

Le monde du travail évolue et change, les salariés Latécoère n'ont pas voulu ni le subir, ni le voir se faire sans eux. Pour peser vraiment dans le dialogue social, ils ont choisi, il y a quatre ans, de constituer une **force de négociation incontournable**, en apportant leurs voix et une représentativité à hauteur de 45% à **Force Ouvrière**.

Une force indépendante. Depuis sa création, **Force Ouvrière** est viscéralement attachée à son indépendance à tous les niveaux vis-à-vis des religions, de toute philosophie, de tout parti politique, de l'Etat, de l'employeur.

Une force réformiste. Pour **Force Ouvrière** la pratique contractuelle, c'est à dire la négociation et la signature d'accords restent **la voie la plus moderne et la plus efficace** pour faire avancer les droits collectifs au sein de la Société.

Une force pour tous. Dans toutes ses analyses **Force Ouvrière** tient compte des conséquences de son action sur la **diversité du monde du travail**, avec en axe principal les **valeurs de solidarité** entre tous les salariés.

Une force efficace. Dans le contexte qui a été celui où se trouvait la société Latécoère **Force Ouvrière** a eu la volonté **d'engranger pas à pas des acquis** pour consolider l'avenir. **Pas moins de 22 accords signés**, quelques exemples :

Egalité professionnelle qui permet de resserrer les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes, mais aussi d'officialiser les congés enfants malade.

Intéressement, par prudence nous avons négocié dans cet accord trois leviers de calcul ce qui a permis, malgré les résultats déficitaires de la société, de verser pas moins de 428 000€ en 2014 et 1 900 000€ en 2015

Prévoyance invalidité et décès, baisse du montant des cotisations et amélioration de la couverture.

Mutuelle, amélioration des garanties et augmentation du versement de

la part employeur (sur la partie isolée) de 40% à 54% et enfin une dispense de l'obligation d'adhésion pour le personnel couvert par son conjoint.

Compte Epargne Temps amélioré par la signature d'un avenant qui permet d'autres alimentations et d'autre façon d'utilisation en cas de congés fin de carrière.

Emloi accords sénior, de génération, don de jours enfant malade et accompagnement mobilité Gimont

Salaire Une progression de la masse salariale de 2.1% en 2016, alors que l'inflation cumulée sur l'année 2015 était de 0.2%.

Une force organisée avec des élus Délégués du Personnel Force Ouvrière **qui ont été présents sur 100% des réunions mensuelles**, afin de vérifier la bonne application du code du travail, de nos conventions collectives et des accords d'entreprise, mais qui ont également porté devant la Direction tes revendications, qu'elles soient individuelles ou collectives.

A mélioration des conditions de travail à l'atelier, **lunette de sécurité** adaptée à la vue, renouvellement et nettoyage des **tenues de travail**, réfection des **vestiaires**.

Déplacement, avec l'édition d'une note spécifique clarifiée, **l'augmentation du pourcentage d'avance** et le **raccourcissement du délai** de remboursement sur les frais engagés.

Ouverture de **l'accès informatique** pour le personnel d'atelier et déploiement de l'accès à la **mobilité inter site** pour le personnel de GIMONT.

Suivi mensuel de **l'évolution des effectifs** et des heures de production.

Intervention pour négocier les étapes lors des demandes de **mobilité interne** et les **retours d'information** vers les salariés.

*Force Ouvrière a développé le principe « revendiquer, négocier, contracter, faire appliquer ». Les partenaires sociaux (employeur et salariés) s'engagent à appliquer les dispositions contenues dans les accords signés par eux. **On est donc bien loin de la lutte des classes.***

*Depuis 2011, la société a traversé un contexte lourd et compliqué, mise en cause **trois fois** devant le tribunal de commerce pour **cessation de paiement**. Fallait-il en tenir compte dans nos revendications ? La question est revenue **bien des fois lors des réunions d'analyse de l'équipe Force Ouvrière.***

*Nous sommes donc revenus à la source de notre engagement, qui repose sur **un syndicalisme responsable** où Force Ouvrière a été capable d'analyser et de négocier des accords gagnants pour les salariés. **Notre succès est net** et tout le monde est aujourd'hui unanime pour reconnaître que ces 22 accords et avenants ont **apporté et continueront d'apporter un vrai progrès social aux salariés de la Société Latécoère.***

Seule une forte représentativité peut donner cette capacité. C'est toi, par ton vote, qui permettra d'assurer cette force collective que représente Force Ouvrière au service du bien-être de chacun.

***Le 24 mars 2016, VOTEZ, FAITES VOTER
FORCE OUVRIERE***